

Monsieur le Commissaire enquêteur,

02 Octobre 2024

En qualité d'habitant permanent à Cavalaire s/M, je souhaite vous faire part d'une **recommandation** dans le cadre de la «Révision du PLU de Cavalaire sur mer, du 28 mars 2024», au motif que le document «**A.4b - Liste des Emplacements Réservés**» a été mis à jour et modifier **sans que l'on puisse distinguer** (réglementairement) les nouveaux des anciens ER.

Exemple, l'ER n°23 du PLU en vigueur a disparu. Il s'agissait de créer une voie entre la Rue Jean-Jacques Rousseau jusqu'à l'Allée Deï Fado, avec des préemptions programmées sur de nombreuses parcelles...

Sur la base de cet exemple, par souci de transparence pour les riverains concernés et pour une **meilleure visibilité sur les évolutions** en terme d'ER, Monsieur le Commissaire Enquêteur, je demande la **création** d'un document **sous une forme cartographique spécifique**, montrant rapidement et clairement les ER abandonnés, des nouveaux.